

TISSAGES

Le transfert en institution : entre impuissance et impossible ?

Maria Tuiran- Rougeon le 9 novembre 2024

Au fil des échanges de notre dernière rencontre, j'ai fait une association avec deux situations différentes et je vous ai proposé d'en parler aujourd'hui, je vais tenter de tenir le fil de notre thème, même si ces deux situations se situent avec un écart, dans le temps. Sachant que je vais vous soumettre avant tout des questions, ainsi que faire le lien avec certains de vos propos.

Je vais partir d'un fait vécu par un groupe de psychologues d'une association, dont je faisais partie. Il s'agit d'une association socio-éducative composée de plusieurs services : des foyers pour enfants, des MECS¹, l'accompagnement en milieu ouvert, un centre de soins en addictologie, etc. Le point commun entre ses services pourrait se nommer « La prévention de la marginalisation ».

La question qui traversait alors le groupe de psychologues était la dimension clinique dans les institutions, dans sa difficile ex-sistence de manière contingente, mais également structurale, pourrait-on dire. Les difficultés repérées étaient particulièrement autour de l'articulation entre la dimension clinique et la dimension éducative.

Cette question semble être très vive, puisque, comme l'a rappelé Claire Feltin dans l'argument de la journée de travail sur le Travail Social à Paris, en 2013, nous accueillons de plus en plus la folie au sein de nos institutions, que ce soient des enfants, des adolescents ou des personnes « addictes ». La nécessité de la prise en compte pluridisciplinaire ne suppose pas seulement l'existence des professionnels différents au sein des institutions, mais plutôt le comment ils fonctionnent ensemble, comment ils font nœud borroméen sans avoir à faire appel au symptôme à l'intérieur de l'institution. Je cite ici un passage de Jean Pierre Lebrun dans Clinique de l'Institution : « eh bien, justement, peut-être qu'une bonne institution serait celle – et c'est là le paradoxe – où chacun, à quelque place qu'il soit, assume son désir dans sa solitude, dans sa solitude avec l'autre, en sachant que ce point est en fait un point asymptotique »².

C'est à partir du constat fait d'une série de passages à l'acte et des acting-aout qui ont eu lieu dans les institutions, que les psychologues se sont interrogées et ont interpellé les directeurs

¹ Maison d'Enfants à Caractère Social

² Jean-Pierre Lebrun, *Clinique de l'institution*. Ce que la psychanalyse peut pour la vie collective, Eres, 2008.

sur la prise en compte de la dimension psychique et transférentielle particulièrement, en jeu dans ces mises en actes, en les invitant à en faire une lecture. C'est dans ce contexte que nous avons été amenés à rencontrer le directeur général, accompagné de deux des administrateurs : des professeurs d'université et psychanalystes à la retraite. En retour à nos questions, le diagnostic posé, ainsi que le traitement à appliquer a été sans appel et sans argumentation : il s'agit d'une question de pouvoir, la solution est de faire tourner les psychologues du service. Au-delà de cette remarque suggérée par mon ami Philippe Candiago, « la mobilité est la politique employée par les banques pour éviter le clientélisme », que dire encore ?

Il n'a pas été question de prendre en compte l'implication subjective, le désir des psychologues au travail et encore moins le transfert à l'intérieur des équipes, ni avec les patients. Toutes nos remarques sont restées lettre morte. Alors que, pour la majorité des services, le symptôme accueilli consiste en un refus de prise de parole, en un pari de pouvoir se passer de l'aliénation à l'Autre, voire pour certains en une certaine errance psychique et physique, l'institution elle-même met en place la récusation du transfert et du lien à l'autre comme pivot de la relation d'aide.

Ce qui s'est imposé à moi par la suite, a été la nécessité d'interroger cette question du pouvoir. De quoi s'agit-il, quel est l'enjeu ? Pourquoi il nous vient en retour cette question du pouvoir à l'endroit où les psychologues s'interrogent sur la difficulté à garantir d'altérité, altérité qui caractérise notre fonction au sein d'une institution ?

Isabelle Nicoud nous rappelait lors notre dernière séance de travail, que l'origine étymologique du mot *impossible* en latin, est la négation du verbe *posse*, pouvoir au sens d'avoir la capacité. L'étymologie des termes *puissance* – versus *impuissance* – vient du latin *potestas*, puissance, pouvoir, domination, souveraineté. Je cite : « La puissance est le pouvoir de faire quelque chose, d'imposer son autorité, de dominer, d'avoir une grande influence. La puissance d'un appareil est son pouvoir d'action, sa force. (...) Le « possible » désigne ce qui n'est pas mais qui pourrait être, ce qui est réalisable. Le possible s'oppose donc non seulement à l'impossible (qui, par définition, ne peut pas être) mais aussi au réel en tant qu'il se substitue au possible dès lors qu'il le fait exister. Paradoxe donc, si tout est possible, alors il est impossible que quelque chose soit impossible, et donc tout n'est pas possible ».³

Faire appel au pouvoir, dans ce cas-là, serait une défense contre le Réel, le réel de l'impossible des actions auxquelles sont conviés les professionnels dans le milieu socio-éducatif ? Freud a posé « éduquer » comme l'un des impossibles.

Toujours dans le dictionnaire donc, la définition de pouvoir se décline en trois termes : possibilité, puissance et efficacité. Est-ce que l'on pourrait proposer que « la possibilité » du fait qu'elle vient d'un Autre qui l'accorde, porte le registre symbolique ? « La puissance »

³ I. Nicoud, *Impossible et impuissance*, séance de travail de Tissages du 9.11.2024

puisqu'elle est supposée à un autre et donc faisant appel à une interprétation, véhicule le registre imaginaire ? Et « l'efficacité » relèverait du registre du réel en tant qu'elle est inatteignable dans le domaine de la sante, de la santé psychique particulièrement, domaine dans lequel nous avons affaire à un reste, à une incomplétude sans cesse. Le pouvoir pouvant ainsi se décliner sur les trois registres RSI. Jean-Luc de Saint-Just lors d'une de ses interventions en 2022 nous disait, je cite : « Pour le dire autrement, ce n'est pas parce qu'il y a une prévalence de la dimension imaginaire, donc des effets de groupe, que pour autant le symbolique et le réel ne sont pas à l'œuvre, même si ce n'est pas ce qui apparaît sur le devant de la scène. Il n'y a pas à renoncer face à la prévalence de l'imaginaire, mais à soutenir l'hypothèse de notre savoir sur la structure, que les autres dimensions sont opérantes, pour peu qu'on s'en serve ».⁴

Au sein d'une institution, le psychologue, pour tenir sa fonction, doit de se situer dans un espace autre, un peu à côté, de façon à soutenir la fonction de direction, les équipes et l'accueil du public le cas échéant. Ce qui suppose à mon sens deux choses, d'une part que ce soit du lieu du semblant que le psychologue parle et d'autre part qu'il puisse s'appuyer sur le soutien à sa fonction venant de la direction. Ces deux fonctions, la direction et la fonction clinique ne peuvent exister que *l'une par rapport à l'autre*, il ne peut s'agir de *l'une ou l'autre*, mais pas *l'une sans l'autre*. C'est à ce prix-là qu'elles peuvent tenir hors l'axe imaginaire qui risque de les renvoyer dos à dos.

Comme le propose Jean-Pierre Lebrun, même dans les institutions, c'est autour du phallus que tout s'organise, autrement dit, je le cite, le phallus (...) « est en position de supplémentarité et va engager un choix entre deux positions qui ne sont pas identiquement situées par rapport à lui ». Plus loin : « Ce que l'ordre du langage ou la fonction phallique vient à nous intimer c'est du côté de l'Un, pas de possibilité du tout UN : le fait même de parler subvertit un tel possible ; c'est que du côté de l'Autre, pas de possibilité du tout l'Autre ».⁵ Pour en arriver à ceci : « Et bien précisément, ce que nous permet peut-être ce renvoi de l'organisation institutionnelle au schéma de la sexuation tel que Lacan nous l'a introduit, c'est peut-être d'emblée d'indiquer qu'il n'y a pas de troisième voie, pas plus qu'il n'y a de troisième sexe, mais que bien plus, la voie est dans le juste positionnement du trois, autrement dit du tiers ».⁶

Puisque ce qui constitue le réel d'une institution est qu'elle s'organise autour d'un manque, d'une défaillance, cette dimension du tiers est fondamentale, autrement nous répondons en

⁴ Jean-Luc de Saint-Just, *Les Groupes d'analyse de Pratiques*, Tissages, 2022

⁵ Jean- Pierre Lebrun, *Clinique de l'institution*. Ce que la psychanalyse peut pour la vie collective, Eres, 2008.
Page 81

⁶ Jean- Pierre Lebrun, *Clinique de l'institution*. Ce que la psychanalyse peut pour la vie collective, Eres, 2008.
Page 83

miroir au symptôme que nous sommes censés traiter. Au-delà des personnes qui occupent ses fonctions, il s'agit avant tout de garantir que ces fonctions existent.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une commande particulière : il ne s'agit plus de recevoir la souffrance mais de réinsérer les personnes, en même temps que la demande d'évaluation, de résultat est de plus en plus présente. Je fais l'hypothèse selon laquelle, ce discours faisant pression, fait plus facilement vaciller une institution tenue d'une manière inconsistante, c'est-à-dire dans un nouage où la tierceité est sans cesse mise en question. C'est dans ce contexte particulier que l'analyse est de plus subversive et du coup vécu comme dangereuse : elle n'a pas seulement à faire entendre le cas par cas, mais également à maintenir un écart par rapport à la commande d'adéquation à un modèle social, par rapport à l'adaptation du sujet à notre modernité. Car, comme nous le rappelle Jean-Luc Cacciali, dans son article dans la dernière revue de l'A.L.I. sur l'impossible justement, « l'impossible ce qui se récusé à toute nomination, est constitué ou soutenu par un trou qui est marqué par une lettre en tant qu'elle manque, ou qu'elle est abusive, qu'il ne faudrait pas qu'elle soit là ».⁷

C'est là que je rejoins la deuxième situation que je suis en train de vivre actuellement. Il s'agit d'un petit groupe d'infirmières, entre 2 et 4 selon les séances, et les aléas des plannings de congés et autres, d'un CMP⁸, dans lequel j'interviens dans le cadre de l'APP. Sans qu'elles soient empêchées dans leur travail, ni dans leur élaboration, elles pointent le fait que la démarche de maintenir des séances d'APP au sein du CMP, relève de leur propre volonté et non point d'une démarche d'équipe. Qu'est-ce qu'il y a à entendre derrière ce qui se dit ?

Jean Pierre Allais, en novembre 2022 dans une séance de travail, nous pointait que l'on pourrait dire d'une d'autre façon que ça fasse groupe, qu'il y ait un imaginaire c'est à dire quelque chose d'une identification imaginaire qui fonctionne. Nous pourrions peut-être également dire que tant que cela fait groupe, aucun travail d'analyse, autrement dit de lecture, n'est possible. Un travail préliminaire à l'analyse est alors nécessaire, afin que les énoncés du groupe laissent place à l'énonciation singulière de chacun, une par une. Entendez que ce travail est de la responsabilité de l'analyste ! Ce ne serait donc pas le cas dans ce CMP.

Lors des séances d'APP, nous partons toujours d'une parole subjective sur une question, car c'est bien à partir de ce « je ne sais pas » ou d'une question qui nous est soumise lors des séances, que nous pouvons permettre la mise au travail des professionnels qui s'adressent à nous, affirmions-nous lors de la lecture de *L'étourdit*⁹.

Il me semble pourtant que, dans ces dires des professionnels, il y a à prendre en compte une certaine désarticulation institutionnelle autour des suivis. Philippe Candiago, lors de son intervention *Vous avez dit institution*, nous disait : « Toujours selon mon expérience, au

⁷ Revue, *A l'impossible sommes-nous encore tenus ?* Association Lacanienne Internationale, octobre 2024.

⁸ Centre Médico-Psychologique

⁹ M. Tuiran-Rougeon, *L'étourdit, le réel et l'APP*, Tissages, 2022.

rythme des séances, cela peut prendre du temps, une oscillation s'installe, elle prend appui sur la répétition des situations qui sont présentées ; la lecture, les questions, les associations qu'elles suscitent, produisent des effets de division intrasubjective, qui contaminent le niveau intersubjectif ; le texte communautaire se défait dans les détours de la pratique et quelque chose chute du clivage initial. Mais il s'agit d'une oscillation et la « communauté dénonciatrice » peut se rétablir ». Dans le séminaire *Une enquête chez Lacan*¹⁰, C. Melman souligne que « le parlêtre rencontre dans son existence des moments où il oscille sur cette question du dedans et du dehors, qu'il peut vivre dans une configuration moebienne ou clivée. »

Mais ce qui, de nos jours, dans les hôpitaux de médecine générale, mais également dans les hôpitaux psychiatriques, ressemble de plus en plus à un « chacun pour soi » – pas sûr qu'il y ait le dieu pour tous – chacun se plaignant du manque de temps, de la fuite en avant, de ne pas pouvoir compter sur les autres. J'ai quitté le CMP, me disant que, finalement, ce lieu était devenu une addition, plutôt une succession de cabinets privés, où chaque membre de l'APP semble engagé dans la relation avec « ses » patients, sans référence à une prise en charge globale. Les professionnels ne peuvent plus compter sur les médecins, ni sur les autres membres de l'équipe, ceux-ci se refusant à participer à des séances d'APP, car ils n'en ressentent pas le besoin, comme s'ils ne se sentaient plus tenus, tenus à ce temps de suspens, tenus à une équipe, tenus à une mission commune. Jean Pierre Lebrun nous dit : « La question peut alors devenir : mais qu'est-ce qui a fait qu'aujourd'hui, certains penseraient n'y être plus tenus ? On ne manquera évidemment pas d'arguments pour justifier cette nouvelle donne au rang desquels il faudra bien sûr mettre les découvertes de la science, les avancées de la technique, l'orgie capitaliste, les promesses des transhumanistes, le développement de l'intelligence artificielle ». ¹¹

Je suis partie ce matin-là avec ce sentiment d'absence de direction, d'absence de référence commune, même au niveau des missions, alors que la dimension administrative est de plus en plus lourde. Notre actualité politique nous révèle la même chose.

Je me pose donc cette question : est-ce un effet de la récusation du Nom-du-Père ? Jean-Luc Cacciali, nous dit au sujet du père : « accepter qu'il y ait une dimension du père qui soit celle du père Réel, celui qui protège l'espace du réel, c'est-à-dire qu'il y a une instance paternelle dans l'Autre, le lieu de la parole, aura pour conséquence qu'il n'y a plus du tout qui soit possible. En garantissant qu'il y a un impossible, il légitime sa puissance ». ¹²

Voilà où j'en suis de mes cogitations, merci pour votre écoute, vos commentaires, voire vos objections.

¹⁰ C. Melman, Séminaire *Une enquête chez Lacan*, Eres, poche, 1987.

¹¹ J.P Lebrun, *A l'impossible sommes-nous encore tenus ?* La Revue Lacanienne « *A l'impossible sommes-nous encore tenus ?* » N° 25, Association Lacanienne Internationale, octobre 2024. Page 49.

¹² J.L Cacciali, *Qu'appelons-nous Père Réel ?* La Revue Lacanienne « *A l'impossible sommes-nous encore tenus ?* » N° 25, Association Lacanienne Internationale, octobre 2024. Page 45.

